

Bonjour Monsieur Lefort,

Je m'appelle Claire Dupont et je viens d'être embauchée dans l'entreprise KM3. Je serai votre nouvelle collègue. Madame Dulac, l'assistante du directeur du personnel, m'a donné votre mél. Elle m'a dit que vous répondrez à toutes mes questions si j'en ai.

Pour commencer/ Tout d'abord,, quelles seront mes heures de travail? Je sais que je dois rester au travail pendant 8 heures. Mais quand mon travail commence, à quelle heure? Est-ce que je devrais venir plus tôt, ça veut dire: je commence à 8 heures alors je devrais être au travail à 7h30?

Et maintenant la situation: je suis au travail et je veux faire une pause. Combien de temps j'ai pour déjeuner?

Et les heures supplémentaires? Est-ce qu'il y a un supplément financier/une récompensation financière? Les heures supplémentaires sont-elles obligatoires ou c'est (à moi) facultatif ?

Ma dernière question concerne les réunions. Il y a une réunion chaque semaine et participation est obligatoire et il est obligatoire d'y participer ?

Je vous remercie par avance de votre temps/de vos réponses.

Cordialement,

Claire Dupont

Bon travail.